

## Le Budget Primitif<sup>1</sup> 2020

### Préambule : Qu'est-ce que le BP ?

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce principe d'annualité budgétaire comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non réalisées en fin d'année.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties :

- une section de fonctionnement : elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

- une section d'investissement : elle présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le BP est un document budgétaire qui s'ajuste au cours de l'année avec les éventuelles décisions modificatives<sup>2</sup>.

Les communes de 3 500 habitants et plus relèvent de la norme comptable M14. Celle-ci définit une maquette unique pour l'ensemble des communes et établissements appliquant cette instruction M14 (instruction codificatrice n° 06-021-M14 du 5 avril 2006).

Cette norme précise la manière dont les documents budgétaires doivent être formalisés. Ainsi, le budget primitif est décomposé en quatre parties :

- I : Informations d'ordre général
- II : Présentation générale du budget
- III : Vote du budget
- IV : Annexes

La partie III – vote du budget est présentée de la manière suivante : dans chacune des sections (fonctionnement et investissement), pour chaque inscription budgétaire (en dépenses et en recettes), il est précisé le budget précédent alloué, la proposition nouvelle (pour l'année à venir) et le vote.

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
------------	---------	------------------	------------------------	------

Dans un souci de cohérence et afin de favoriser la lecture d'un document budgétaire qui peut être complexe, le rapport de présentation du budget primitif s'appuie sur la même architecture et compare le budget précédent avec le budget proposé au vote.

Le ROB<sup>3</sup> a été présenté au conseil municipal le 9 décembre dernier. Il a permis d'exposer le contexte national et local dans lequel le budget 2020 de la Ville a été élaboré.

---

<sup>1</sup> BP : budget primitif

<sup>2</sup> DM : Décisions Modificatives

<sup>3</sup> ROB : rapport d'orientations budgétaires

**I. Sommaire**

II.	L'équilibre général du budget .....	3
III.	Garantir le bon fonctionnement de la commune.....	3
A.	Des dépenses en légère hausse .....	3
1.	Les dépenses réelles.....	4
2.	Les dépenses d'ordre.....	7
3.	Le virement à la section d'investissement : .....	7
B.	Des recettes qui stagnent .....	8
1.	Les recettes réelles.....	8
2.	Les recettes d'ordre.....	11
IV.	Poursuivre l'investissement.....	12
A.	Des dépenses qui augmentent .....	12
1.	Les dépenses d'équipement.....	12
2.	Les dépenses d'ordre.....	14
B.	Les recettes .....	15
1.	Les recettes réelles.....	15
2.	Les recettes d'ordre.....	16
3.	Les virements de la section de fonctionnement .....	16
V.	En synthèse.....	17

## II. L'équilibre général du budget

En synthèse, le BP 2020 se présente de la manière suivante :

Montants en €	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget 2020	19 570 423,00	19 570 423,00	5 574 120,00	5 574 120,00

Pour mémoire, le compte administratif 2019 ne sera voté qu'en juin 2020. Les résultats de fonctionnement et d'investissement ne pourront être affectés qu'à l'issue de ce vote. Un budget supplémentaire sera soumis au vote du conseil municipal. Ce BS<sup>4</sup> intégrera cette affectation de résultat ainsi que les reports de crédits (dépenses et recettes) en investissement.

## III. Garantir le bon fonctionnement de la commune

Les comparaisons porteront sur les crédits budgétés entre 2019 et 2020.

Le budgété représente l'ensemble des crédits alloués : BP + DM + Virements de crédits.

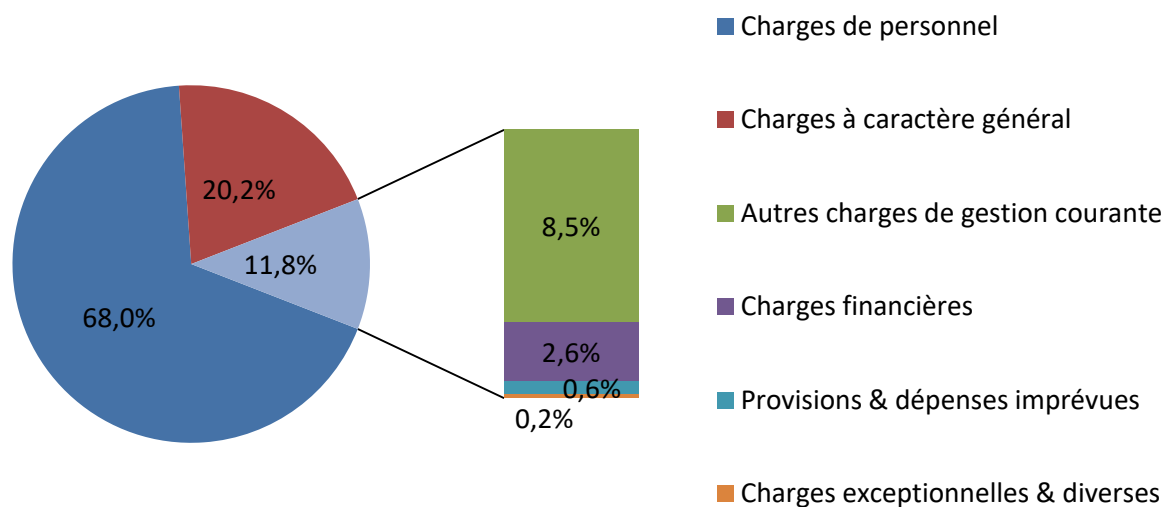
### A. Des dépenses en légère hausse

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020
Total 011	Charges à caractère général	3 514 963,70	3 545 026,54
Total 012	Charges de personnel	11 864 266,93	11 939 770,00
Total 014	Atténuations de produits	10 000,00	10 000,00
Total 65	Autres charges de gestion courante	1 319 068,34	1 486 905,90
<b>Dépenses de gestion</b>		<b>16 708 298,97</b>	<b>16 981 702,44</b>
Total 66	Charges financières	490 000,00	460 000,00
Total 67	Charges exceptionnelles	36 000,00	20 000,00
Total 68	Provisions	57 000,00	0,00
Total 022	Dépenses imprévues	50 000,00	100 000,00
<b>Dépenses réelles</b>		<b>17 341 298,97</b>	<b>17 561 702,44</b>
Total 042	Opérations d'ordre	1 800 000,00	1 600 000,00
<b>Dépenses d'ordre</b>		<b>1 800 000,00</b>	1 600 000,00
Total 023	Virement à la section d'investissement	1 463 635,42	408 720,56
<b>Total dépenses</b>		<b>20 604 934,39</b>	<b>19 570 423,00</b>

<sup>4</sup> BS : Budget supplémentaire

### 1. Les dépenses réelles

Elles se répartissent de la manière suivante :



	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution <sup>5</sup> 2019-2020
Dépenses réelles		17 341 298,97	17 561 702,44	1,27%

#### a) Le chapitre 011 – Charges à caractère général

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 011	Charges à caractère général	3 514 963,70	3 545 026,54	0,86%

Ce chapitre concerne les frais liés au fonctionnement courant de la collectivité. Ils peuvent se répartir de la manière suivante<sup>6</sup> :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Fluides		730 500,00	739 000,00	1,16%
Entretien		644 921,26	663 640,13	2,90%
Alimentation		583 364,00	597 170,00	2,37%
Fournitures diverses		580 139,00	588 470,00	1,44%
Relations extérieures		223 480,00	211 950,00	-5,16%
Activités extérieures		168 650,00	186 523,00	10,60%
Locations		120 180,00	105 580,00	-12,15%
Prestations extérieures		115 437,00	111 432,83	-3,47%
Divers		66 250,00	69 013,15	4,17%
Primes d'assurances		65 794,26	72 234,80	9,79%
Frais liés aux Ressources Humaines		54 185,00	45 826,00	-15,43%
Frais de télécommunication		53 000,00	54 000,00	1,89%
Impôts		50 610,00	48 250,00	-4,66%
Frais d'affranchissement		35 750,00	30 750,00	-13,99%
Concours divers (cotisations...)		22 703,18	21 186,63	-6,68%
<b>Total général</b>		<b>3 514 963,70</b>	<b>3 545 026,54</b>	<b>0,86%</b>

<sup>5</sup> L'évolution est calculée entre budgété 2019 et le BP 2020.

<sup>6</sup> Détails des comptes : Annexe 1

Malgré les mesures prises ces dernières années, une légère hausse est constatée. Celle-ci est à relativiser puisqu'elle est inférieure à l'inflation prévisionnelle 2019 – estimée à 1,2%.

- Les fluides : Ce compte couvre les dépenses d'énergie ou d'eau.

La hausse concerne essentiellement l'eau dont le coût poursuit son augmentation. Ces frais sont ajustés compte tenu des dépenses constatées en 2019.

- L'entretien : Ces dépenses concernent les frais liés à la maintenance et à l'entretien des bâtiments, matériels roulants, voiries, espaces verts et équipements divers... réalisés par entreprises. Les crédits alloués augmentent.

L'externalisation des prestations telles que l'entretien des locaux et de la voirie est maintenue. Il convient de rappeler que ces prestations font l'objet d'un suivi particulier de la part des services afin qu'elles soient conformes aux attentes de la collectivité. Elles sont également ajustées en fonction des besoins.

- L'alimentation : Ces dépenses concernent essentiellement la fourniture des denrées alimentaires à destination de la cuisine centrale (restauration scolaire, portage des repas à domicile, repas à destination de l'EHPAD<sup>7</sup>, de la maison de la petite enfance...).

Les crédits alloués sont en hausse pour répondre à l'augmentation du coût des denrées et pour atteindre le seuil de 25% de denrées bio.

- Les fournitures diverses : Ces dépenses concernent les fournitures nécessaires au bon fonctionnement des services, en l'occurrence les produits d'entretien, les petits équipements des services, les fournitures administratives ou scolaires, les livres de la médiathèque...

Malgré les diverses économies réalisées, des hausses sont constatées notamment pour les livres de la médiathèque ou les produits d'entretien...

- Les relations extérieures : Il s'agit des frais liés aux fêtes et cérémonies, des frais de relations publiques liés notamment au jumelage, et des frais de publications...

- Les activités extérieures : Ces dépenses concernent essentiellement les activités extérieures (piscines, cinéma, séances de voile...) des ALSH<sup>8</sup>, des écoles et l'externalisation de certaines prestations.

La hausse prévue en 2020 est liée à des prestations ponctuelles (restauration de registres de délibérations et atlas cadastral) ou aux augmentations d'effectifs dans les activités périscolaires.

- Les locations : Ces dépenses concernent la location des biens meubles (véhicules – bus, camion réfrigéré..., matériels et outillages – mini-pelle, scie, compacteur, volucompteur...) et immeubles (logements des surveillants de baignade) nécessaires au bon fonctionnement.

L'économie est due à la fin de la location des bungalows pour les sauveteurs aux Rosaires. L'équipement sera acheté et équipé pour être mis à disposition chaque été.

- Les prestations extérieures : Ces dépenses concernent l'intervention d'organismes extérieurs pour la réalisation de diagnostics (amiante...), les interventions contre les frelons asiatiques et autres nuisibles, les conseils juridiques ou d'avocats pour les contentieux, de recours aux enquêteurs publics...

Une étude relative à l'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la cuisine centrale sera menée.

La mission d'archivage se poursuivra en 2020.

- Divers : Il s'agit de dépenses variées : rémunération des sauveteurs pour la saison estivale, documentation générale...

- Les primes d'assurances : Une augmentation est constatée. En effet, des contrats d'assurance dommages à l'ouvrage seront conclus pour le futur cabinet médical ainsi que les tribunes et vestiaires du stade.

- Les frais liés aux ressources humaines : Ces dépenses couvrent les frais liés au personnel communal (formations, frais de missions) et les indemnités versées aux régisseurs.

- Les frais de télécommunication : L'enveloppe est stable.

---

<sup>7</sup> EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

<sup>8</sup> ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

- Les impôts : Ces dépenses concernent essentiellement les taxes foncières et taxes d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les frais d'affranchissement : Dans le cadre d'une démarche volontariste de dématérialisation, les dépenses diminuent.
- Les concours divers & cotisations : Ces dépenses concernent les adhésions aux groupements dont la commune est membre.

**b) Le chapitre 012 – Charges de personnel**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 012	Charges de personnel	11 864 266,93	11 939 770,00	0,64%

Comme précisé ci-dessus, la masse salariale représente 68% des dépenses réelles de fonctionnement. De la même manière que lors de l'élaboration budgétaire des dernières années, les charges de personnel sont soumises à une attention toute particulière.

Entre 2019 et 2020, la situation de la masse salariale reste quasiment identique.

La prime relative au pouvoir d'achat est maintenue. Une réflexion est engagée à chaque mouvement de personnel (retraites, mutations,...) en cohérence avec l'organigramme de la collectivité.

La hausse des charges de personnel est maîtrisée. En effet, le seul effet du glissement vieillesse technicité – lié au déroulement des carrières, représente un surcoût de 63 000 €. De plus, les deux tours d'élections municipales sont intégrés (+18 000 €).

**c) Le chapitre 65 – Autres charges de gestion courante**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 65	Autres charges de gestion courante	1 319 068,34	1 486 905,90	12,72%

Ce chapitre comprend trois pôles de dépenses :

- Les frais de fonctionnement liés aux élus : c'est-à-dire les indemnités et les cotisations retraites, ainsi que les frais de formations et missions. Ces dépenses n'évoluent qu'en lien avec les taux de cotisations.

- les subventions à destination du CCAS<sup>9</sup>, des associations et autres organismes :

Comme évoqué dans le cadre du ROB, la hausse de la subvention au profit du CCAS est liée au décalage entre l'affectation du résultat cumulé et le vote du budget primitif 2020.

Le niveau des subventions aux associations est maintenu dans son ensemble. Le centre nautique bénéficie d'un complément comme l'an passé en vue de l'organisation de la Coupe Internationale d'Été Optimist 2020.

Comme ces dernières années, la participation de la Ville aux frais de fonctionnement des écoles privées est basée sur les dépenses réelles constatées lors de l'exercice précédent. Ainsi, le coût par élève déterminé à partir du CA<sup>10</sup> 2019 déterminera le niveau de contribution aux frais des écoles privées, pour la prochaine rentrée scolaire 2020-2021.

Enfin, une subvention au profit du centre municipal de santé est inscrite pour équilibrer son budget.

- les dépenses diverses : les créances irrécouvrables, les frais liés à la fourrière animale (en hausse)...

**d) Les autres dépenses :**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 014	Atténuations de produits	10 000,00	10 000,00	0,00%
Total 022	Dépenses imprévues	50 000,00	100 000,00	100,00%
Total 66	Charges financières	490 000,00	460 000,00	-6,12%

<sup>9</sup> CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

<sup>10</sup> CA : Compte Administratif

Total 67	Charges exceptionnelles	36 000,00	20 000,00	-44,44%
Total 68	Provisions	57 000,00	0,00	-100,00%

- Le chapitre 022 – les dépenses imprévues : Les dépenses imprévues inscrites au BP 2020 ne pourront être utilisées qu'après autorisation du conseil municipal par décision modificative.
- Le chapitre 66 – les charges financières : Ces dépenses intègrent le remboursement des intérêts de la dette. Elles diminuent en lien avec le désendettement de la commune.
- Le chapitre 67 – les charges exceptionnelles : Ce chapitre concerne essentiellement le versement des subventions exceptionnelles et des intérêts moratoires.  
En 2019, les crédits inscrits concernaient pour l'essentiel les remboursements de frais liés aux changements de noms de rues.
- Le chapitre 68 – les provisions : aucune provision ne sera constituée en 2020.

## 2. Les dépenses d'ordre

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Dépenses d'ordre		1 800 000,00	1 600 000,00	-11,11%

L'amortissement pour dépréciation est la constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause. C'est en raison des difficultés de mesure de cet amoindrissement que l'amortissement consiste généralement en l'étalement, sur une durée probable de vie, de la valeur des biens amortissables.

Ces écritures sont l'exacte contrepartie des recettes d'ordre de la section d'investissement.

## 3. Le virement à la section d'investissement :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 023	Virement à la section d'investissement	1 463 635,42	408 720,56	-72,07%

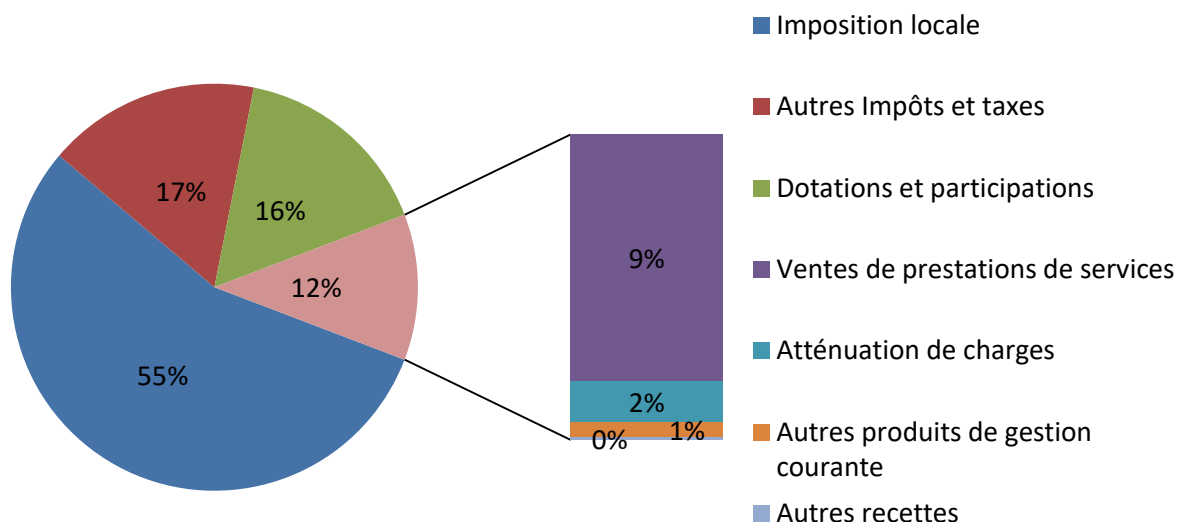
L'excédent dégagé par la section de fonctionnement va permettre de financer une part des dépenses d'investissement.

**B. Des recettes qui stagnent**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020
Total 013	Atténuation de charges	200 000,00	300 000,00
Total 70	Ventes de prestations de services	1 796 299,00	1 807 389,00
Total 73	Autres Impôts et taxes	13 788 841,00	13 969 389,00
Total 74	Dotations et participations	3 240 942,00	3 105 300,00
Total 75	Autres produits de gestion courante	104 882,00	85 145,00
<b>Recettes de gestion</b>		<b>19 130 964,00</b>	<b>19 267 223,00</b>
Total 76	Produits financiers	1 000,00	0,00
Total 77	Produits exceptionnels	18 000,00	19 200,00
Total 78	Reprises sur provisions	0,00	24 000,00
<b>Recettes réelles</b>		<b>19 149 964,00</b>	<b>19 310 423,00</b>
Total 042	Opérations d'ordre	250 000,00	260 000,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>250 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
Total 002	Résultat (+) de fonctionnement reporté	1 204 970,39	
<b>Total recettes</b>		<b>20 604 934,39</b>	<b>19 570 423,00</b>

**1. Les recettes réelles**

Elles se répartissent de la manière suivante :



	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Recettes réelles		19 149 964,00	19 310 423,00	0,84%

**a) Le chapitre 013 – les atténuations de charges**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 013	Atténuation de charges	200 000,00	300 000,00	50,00%

Ce poste concerne le remboursement des salaires des agents absents pour maladie par l'assurance de la Ville ou la CPAM<sup>11</sup>. Les montants prévisionnels sont ajustés selon les dossiers de maladie ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

<sup>11</sup> CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie



**b) Le chapitre 70 – les ventes de prestations de services**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 70	Ventes de prestations de services	1 796 299,00	1 807 389,00	0,62%

Ce chapitre regroupe les différentes prestations facturées par la Ville : restauration (scolaire, portage de repas, EHPAD...), services culturels ou de loisirs (médiathèque, Ecole de musique et danse...), services périscolaires ou de la petite enfance, redevances d'occupation du domaine public...

Pour l'année 2020, la hausse est liée à l'augmentation des recettes du secteur de la culture dont l'école de musique, et aux accueils de loisirs.

Les autres recettes du chapitre restent relativement stables.

**c) Le chapitre 73 – les autres impôts et taxes**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 73	Autres Impôts et taxes	13 788 841,00	13 969 389,00	1,31%

Ce poste concerne les différentes recettes liées à la fiscalité locale et à différentes taxes :

- Le produit de la fiscalité directe :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
73111	- taxes foncières et d'habitation	10 496 199,00	10 690 992,00	1,86%

Les bases fiscales ne sont pas connues. Elles seront communiquées dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

En synthèse, elles se présentent de la manière suivante :

Montants en €	bases prévisionnelles 2019	Taux 2019	bases prévisionnelles 2020	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	25 411 000	20,39 %	26 020 864	5 305 654
Taxe foncière (bâti)	20 284 000	25,42 %	20 567 976	5 228 380
Taxe foncière (non bâti)	147 700	107,45 %	146 075	156 958
			Total :	10 690 992

Ainsi, selon les estimations, les taxes locales évolueraient de la manière suivante par rapport à 2019 :

Taxe d'habitation : +2,40%

Taxe foncière (bâti) : +1,40%

Taxe foncière (non bâti) : -1,10%

Pour mémoire, le coefficient de revalorisation était fixé à 2,2% pour l'année 2019. Il n'est que de 0,9% en 2020.

- Le FPIC (péréquation entre les communes et intercommunalités) :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
73223	- fonds de péréquation	215 467,00	210 000,00	-2,54%

Pour mémoire, ce fonds est versé à SBAA qui le répartit entre les différentes communes du territoire. Le montant est stable depuis 2016.

- Le fonds de concours en fonctionnement versé par SBAA :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
73212	- dotation de solidarité communautaire	152 000,00	152 514,00	0,34%

Le montant est ajusté sur le montant perçu en 2019.

- L'attribution de compensation :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
73211	- attribution de compensation	1 993 975,00	2 006 683,00	0,64%

Le montant inscrit correspond à l'attribution définitive 2019. La notification provisoire de SBAA<sup>12</sup> sera communiquée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Les transferts de compétences (ex : Gemapi) sont susceptibles d'impacter le montant perçu.

<sup>12</sup> SBAA : Saint-Brieuc Armor Agglomération

Toutefois, il convient de noter que le pacte de confiance et de gouvernance a été prorogé pour 2019 et 2020.

- Les recettes relatives aux droits de mutation :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
7381	- taxe additionnelle - droits mutation	550 000,00	550 000,00	0,00%

Elles tiennent compte du contexte économique général.

- Enfin, la taxe sur l'électricité :

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
7351	- taxe sur la consommation finale d'électricité	350 000,00	340 000,00	-2,86%

Ces recettes sont basées sur les montants constatés les années passées – tout en restant prudent. La moyenne des derniers exercices est de 340 000 €.

**d) Le chapitre 74 – les dotations et participations**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 74	Dotations et participations	3 240 942,00	3 105 300,00	-4,19%

Ce chapitre concerne les dotations perçues par la commune et versées par les partenaires institutionnels (Etat, CAF<sup>13</sup>, collectivités locales...).

Il convient de préciser que les notifications des dotations n'ont pas été encore communiquées. Les inscriptions budgétaires 2020 correspondent aux éléments communiqués lors du ROB.

Ainsi, les recettes liées à la Dotation Globale de Fonctionnement sont en légère diminution. Concernant la Dotation de Solidarité Urbaine, comme déjà évoqué, la commune n'est plus éligible.

Les prestations de la CAF sont en hausse en lien avec l'extension de la MPE<sup>14</sup>, la fréquentation en augmentation au sein des accueils de loisirs et l'adhésion au plan mercredi.

Enfin, les compensations fiscales diminuent et s'ajustent aux notifications de l'année 2019.

**e) Le chapitre 75 – les autres produits de gestion courante**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 75	Autres produits de gestion courante	104 882,00	85 145,00	-18,82%

Ce poste concerne essentiellement les recettes liées aux locations d'immeubles. Les derniers locaux loués à l'année sont les bureaux de poste et le commissariat de police. Le cabinet médical de Saint-Laurent sera également loué.

**f) Les autres recettes**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Total 76	Produits financiers	1 000,00	0,00	-100,00%
Total 77	Produits exceptionnels	18 000,00	19 200,00	6,67%
Total 78	Reprises sur provisions	0,00	24 000,00	-

- Les produits financiers : Ces recettes concernent les économies d'intérêts réalisées et les parts sociales.

- Les produits exceptionnels : Ce chapitre concerne toutes les recettes dites exceptionnelles (remboursements divers, assurance, régularisation d'écritures...). Le montant a été ajusté compte tenu des sommes perçues ces dernières années.

- Les reprises sur provisions : Le contentieux Alléno-Gérard a été soldé en faveur de la Commune. La provision créée sera reprise.

<sup>13</sup> CAF : Caisse d'Allocations Familiales

<sup>14</sup> MPE : Maison de la Petite Enfance

**2. Les recettes d'ordre**

	Montants en €	Budgété 2019	BP 2020	Evolution
Recettes d'ordre		250 000,00	260 000,00	4,00%

Les opérations d'ordre entre sections : Ces recettes correspondent au montant des travaux en régie susceptibles d'être réalisés au cours de l'exercice.

**IV. Poursuivre l'investissement**  
**A. Des dépenses qui augmentent**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20110005 - travaux de bâtiments	1 447 000,00	0,00	1 447 000,00
20130003 - équipement des services	448 920,00	0,00	448 920,00
20130004 - bateaux	57 700,00	0,00	57 700,00
20130007 - travaux catastrophes naturelles	200 000,00	0,00	200 000,00
20130008 - Mobilier urbain / jeux urbains	25 000,00	0,00	25 000,00
20130009 - opérations foncières	265 000,00	0,00	265 000,00
20130012 - travaux et équipements des cimetières	25 500,00	0,00	25 500,00
20150002 - programme travaux de réseaux	300 000,00	0,00	300 000,00
20190002 - Programme de Voirie 2019-2020	1 045 000,00	0,00	1 045 000,00
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>3 814 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 814 120,00</b>
16 - Emprunts et dettes	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
020 - Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	100 000,00
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 314 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 314 120,00</b>
040 - Op d'ordre de transferts entre sections	260 000,00	0,00	260 000,00
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>260 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>260 000,00</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>5 574 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 574 120,00</b>

**1. Les dépenses d'équipement**  
**a) La voirie**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20190002 - Programme de Voirie 2019-2020	1 045 000,00	0,00	1 045 000,00

Les travaux qui seront entrepris dans le cadre du programme de voirie seront les suivants :

- Parking de l'école Port Horel (parking du personnel) 40 000,00 €
- Parking rue Fleurie 55 000,00 €
- Place Marcel Beaumont 97 500,00 €
- Rue du Grippet 202 500,00 €
- Rue Pierre Méheut 45 000,00 €
- Rue Michel Mirabel 50 000,00 €
- Rue de la Ville Offier 90 000,00 €
- Rue du Port Favigo 40 000,00 €

Enfin, des opérations et interventions diverses (revêtements, point à temps...) sont prévues tout au long de l'année dans les différents quartiers de la Ville pour une somme de 425 000,00 €.

**b) Les travaux de bâtiments**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20110005 - travaux de bâtiments	1 447 000,00	0,00	1 447 000,00

Une enveloppe est allouée aux travaux dans les bâtiments qu'il est indispensable d'entretenir.

En priorité, les projets d'ampleur démarrés en 2019 se poursuivront cette année

- les travaux en vue de l'ouverture du cabinet médical : 100 000,00 €
- la construction de nouvelles tribunes et vestiaires au stade Marcel Gouédard : 600 000,00 €

Par ailleurs, les travaux programmés en 2020 concernent essentiellement :

- un bouquet de travaux au sein de l'école de Port Horel (accessibilité, menuiseries, chaudières...) 262 000,00 €
- des travaux au sein de la Halle de Tennis 200 000,00 €

- les accès aux bâtiments 123 000,00 €  
(alarmes, portes sectionnelles, accès interne au CAP, clés électroniques...)
- l'accessibilité des lieux publics (travaux par entreprises) 60 000,00 €

**c) Les acquisitions diverses :**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20130003 équipement des services	448 920,00	0,00	448 920,00
20130004 bateaux	57 700,00	0,00	57 700,00
20130008 - mobilier urbain / jeux urbains	25 000,00	0,00	25 000,00
20130012 travaux et équipements des cimetières	25 500,00	0,00	25 500,00

- L'équipement des services : Il est nécessaire de renouveler de manière périodique le matériel utilisé par les services municipaux et les écoles ou les aménagements (mobilier urbain, signalisation, etc) de la commune. Ainsi, le niveau des prestations offertes se maintient. Une attention toute particulière a été portée sur le parc de véhicules. Celui-ci doit être renouvelé dans les années à venir pour éviter des frais de réparation importants. Pour l'année 2020, il est proposé d'acquérir :

- o Une balayeuse qui complétera les interventions de celle de SBAA 120 000,00 €
- o Une mini-pelle 35 000,00 €
- o Dans la continuité de l'achat en 2019, un véhicule hybride 20 000,00 €

Par ailleurs, les acquisitions concerneront :

- o Des logiciels et matériels informatiques 45 000,00 €
- o Le mobilier urbain 60 000,00 €
- o Les arbres nécessaires aux diverses implantations : 15 000,00 €

Enfin, des crédits sont alloués aux services techniques (38 500 €), culturels (12 197 €), scolaires et jeunesse (19 200 €) pour l'équipement courant.

- La flotte nautique : La ville, chaque année, investit dans le renouvellement de la flotte du centre nautique, notamment 6 catamarans estimés à 42 000,00 €.

- L'équipement des cimetières : En prévision de besoins à venir – liés aux demandes d'inhumation – sont prévus l'acquisition et la pose de 20 cavurnes (5 500 €) et le remplacement du véhicule de service par un véhicule électrique.

- Le mobilier urbain : dans la continuité des travaux entrepris à l'école Port Horel, la structure de jeux existante sera remplacée.

**d) Les opérations foncières**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20130009 opérations foncières	265 000,00	0,00	265 000,00

Dans la continuité des délibérations prises, les charges foncières seront versées pour les projets suivants :

- Opération Terres Blanches (31 logements) : 155 000,00 €
- Opération rue de la Croix Lormel (9 logements) 45 000,00 €
- Opération rue de la Ville Tourault (8 logements) : 40 000,00 €

De plus, diverses acquisitions sont planifiées (25 000 €).

**e) Les travaux de réseaux**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20150002 - programme travaux de réseaux	300 000,00	0,00	300 000,00

Le programme d'enfouissement de réseaux continuera. Outre les travaux récurrents (économie d'énergie, rénovation...), l'enfouissement des réseaux de la rue de Martin plage est prévu.

**f) Les autres dépenses**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20130007 - travaux catastrophes naturelles	200 000,00	0,00	200 000,00

Une enveloppe annuelle est inscrite pour des interventions rendues impératives pour conforter des falaises ou suite à des dégâts liés à des incidents climatiques.

**g) La dette**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
16 - Emprunts et dettes	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00

Le remboursement du capital se maintient au même niveau qu'en 2019.

**h) Les dépenses imprévues**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
020 - Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	100 000,00

De la même manière qu'en section de fonctionnement, ces crédits ne peuvent d'être utilisés qu'après une décision modificative.

**2. Les dépenses d'ordre**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
040 - Op d'ordre de transferts entre sections	260 000,00	0,00	260 000,00

Les crédits inscrits sont l'exacte contrepartie des recettes constatées en fonctionnement.

**B. Les recettes**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
13 - Subventions d'investissement	66 160,00	0,00	66 160,00
16 - Emprunts et dettes	1 564 703,44	0,00	1 564 703,44
20190002 - Programme de Voirie 2019-2020	30 000,00	0,00	30 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 660 863,44</b>	<b>0,00</b>	<b>1 660 863,44</b>
10 – Dotations, Fonds divers et réserves (hors 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00
024 - Produits de cessions d'immobilisations	1 314 536,00	0,00	1 314 536,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 914 536,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 914 536,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 565 399,44</b>	<b>0,00</b>	<b>3 565 399,44</b>
021 - Virement de la section de fonctionnement	408 720,56	0,00	408 720,56
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>5 574 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 574 120,00</b>

**1. Les recettes réelles**

**a) Les dotations, fonds divers et réserves**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
10 – Dotations, Fonds divers et réserves (hors 1068)	600 000,00	0,00	600 000,00

Le FCTVA<sup>15</sup> (300 000 €) est déterminé en fonction des dépenses d'équipement réalisées en N-2.

La taxe d'aménagement (300 000 €) : les prévisions budgétaires augmentent mais restent inférieures au montant perçu les années passées.

**b) Les subventions d'équipement**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
13 - Subventions d'investissement	66 160,00	0,00	66 160,00

Ces recettes concernent les subventions d'équipement relatives aux travaux projetés au cours de l'exercice 2020 :

- Une subvention pour le bouquet de travaux à l'école Port Horel 38 500,00 €
- Une subvention pour l'accessibilité de la porte de la médiathèque 10 500,00 €
- La participation de SBAA pour l'implantation des conteneurs enterrés 11 100,00 €

**c) Le remboursement d'avances**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
20190002 - Programme de Voirie 2019-2020	30 000,00	0,00	30 000,00

Dans le cadre de l'exécution du marché, des écritures comptables relatives à la restitution des avances sont à prévoir.

**d) Les emprunts**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
16 - Emprunts et dettes	1 554 703,44	0,00	1 554 703,44

L'emprunt prévisionnel nécessaire pour atteindre l'équilibre budgétaire s'élève à 1 554 703,44 €.

Comme précisé chaque année, l'intégralité des inscriptions budgétaires ne se réalise pas au cours de l'exercice, compte tenu de l'avancement de certaines opérations. Le montant inscrit ne sera pas nécessairement contractualisé.

Le montant de l'emprunt nécessaire à l'équilibre budgétaire est légèrement supérieur à la dette qui sera remboursée au cours de l'année 2020.

<sup>15</sup> FCTVA : Fonds de Compensation de la TVA

**e) Les produits des cessions d'immobilisation**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
024 - Produits de cessions d'immobilisations	1 314 536,00	0,00	1 314 536,00

Ce chapitre concerne essentiellement les produits de la vente de biens immobiliers, mais également les cessions de matériels déclassés.

Pour l'année 2020, les principales cessions foncières qui feront l'objet d'écritures comptables sont :

- La Cité de l'entreprise	575 000,00 €
- L'ilôt urbain de la rue du Midi	342 000,00 €
- Les logements rue des Prés Josse	200 000,00 €

**2. Les recettes d'ordre**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00

Les crédits inscrits sont l'exacte contrepartie des dépenses constatées en fonctionnement.

**3. Les virements de la section de fonctionnement**

Montants en €	BP 2020	Reports	Budgété 2020
021 - Virement de la section de fonctionnement	408 720,56	0,00	408 720,56

L'excédent dégagé par la section de fonctionnement lors de l'élaboration du budget sert à financer une partie des dépenses d'investissement. En l'espèce, cela représente 10,7% des dépenses d'équipement.

Les crédits inscrits sont l'exacte contrepartie des dépenses constatées en fonctionnement. Aucune écriture comptable ne formalise ce virement.



**V. En synthèse**

En synthèse, le BP 2020 se présente de la manière suivante :

Montants en €	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réelles	17 561 702,44	19 310 423,00	5 314 120,00	3 565 399,44
Ordres	1 600 000,00	260 000,00	260 000,00	1 600 000,00
Virements de section à section	408 720,56			408 720,56
Excédent de fonctionnement capitalisé				
Résultat cumulé				
Budget 2020	19 570 423,00	19 570 423,00	5 574 120,00	5 574 120,00
Reports				
Budget alloué	19 570 423,00	19 570 423,00	5 574 120,00	5 574 120,00

Les ratios du BP 2020 sont les suivants :

	Données communales 2020	Données nationales 2018
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 207,40 €	1 200,00 €
Produit des impositions directes / population	721,64 €	554,00 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 327,63 €	1 336,00 €
Dépenses d'équipement brut / population	262,23 €	324,00 €
Encours de dette / population	981,05 €	864,00 €
DGF / population	99,69 €	178,00 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	67,56%	59,30%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	100,54%	
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	19,75%	
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	73,89%	65,94%

Annexe 1 : Détails des comptes : chapitre 011

Montants en €	nature	2019	2020	Evolution%
<b>Fluides</b>	60611 - eau et assainissement	72 000,00	75 000,00	4,17
	60612 - énergie - électricité	540 000,00	545 000,00	0,93
	60621 - combustibles	18 500,00	19 000,00	2,70
	60622 - carburants	100 000,00	100 000,00	0,00
<b>Total Fluides</b>		<b>730 500,00</b>	<b>739 000,00</b>	<b>1,16</b>
<b>Entretien</b>	61521 - terrains	43 320,00	69 240,00	59,83
	615221 - bâtiments publics	37 000,00	35 000,00	-5,41
	615231 - voiries	103 500,00	72 000,00	-30,43
	615232 - réseaux	72 000,00	71 500,00	-0,69
	6156 - maintenance	239 751,26	252 900,13	5,48
	61551 - matériel roulant	24 000,00	25 000,00	4,17
	61558 - autres biens mobiliers	55 802,00	57 000,00	2,15
6283 - frais de nettoyage des locaux	69 548,00	81 000,00	16,47	
<b>Total Entretien</b>		<b>644 921,26</b>	<b>663 640,13</b>	<b>2,90</b>
<b>Alimentation</b>	60623 - alimentation	583 364,00	597 170,00	2,37
<b>Total Alimentation</b>		<b>583 364,00</b>	<b>597 170,00</b>	<b>2,37</b>
<b>Fournitures diverses</b>	60628 - autres fournitures non stockées	11 865,00	13 065,00	10,11
	60631 - fournitures d'entretien	42 350,00	43 900,00	3,66
	60632 - fournitures de petit équipement	154 936,00	151 420,00	-2,27
	60633 - fournitures de voirie	50 000,00	50 000,00	0,00
	60636 - vêtements de travail	25 050,00	25 450,00	1,60
	6064 - fournitures administratives	10 215,00	10 525,00	3,03
	6065 - livres, disques, cassettes	40 055,00	42 100,00	5,11
	6067 - fournitures scolaires	18 895,00	20 195,00	6,88
	6068 - autres matières et fournitures	226 773,00	231 815,00	2,22
<b>Total Fournitures diverses</b>		<b>580 139,00</b>	<b>588 470,00</b>	<b>1,44</b>
<b>Relations extérieures</b>	6231 - annonces et insertions	10 600,00	14 100,00	33,02
	6232 - fêtes et cérémonies	148 115,00	132 550,00	-10,51
	6236 - catalogues et imprimés	4 898,00	4 000,00	-18,33
	6237 - publications	15 500,00	15 500,00	0,00
	6238 - divers	23 602,00	26 000,00	10,16
	6247 - transports collectifs	13 265,00	12 800,00	-3,51
	6257 - réceptions	7 500,00	7 000,00	-6,67
<b>Total Relations extérieures</b>		<b>223 480,00</b>	<b>211 950,00</b>	<b>-5,16</b>
<b>Activités extérieures</b>	6188 - autres frais divers	168 650,00	186 523,00	10,60
<b>Total Activités extérieures</b>		<b>168 650,00</b>	<b>186 523,00</b>	<b>10,60</b>
<b>Locations</b>	6132 - locations immobilières	11 180,00	11 180,00	0,00
	6135 - locations mobilières	108 600,00	94 000,00	-13,44
	614 - charges locatives et de copropriété	400,00	400,00	0,00
<b>Total Locations</b>		<b>120 180,00</b>	<b>105 580,00</b>	<b>-12,15</b>

groupes	nature	2019	2020	Evolution
<b>Prestations extérieures</b>	6042 - achats prestations de services	800,00	1 000,00	25,00
	6226 - honoraires	102 792,00	101 082,00	-1,66
	6227 - frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 000,00	0,00
	6228 - divers	9 845,00	7 350,83	-25,33
<b>Total Prestations extérieures</b>		<b>115 437,00</b>	<b>111 432,83</b>	<b>-3,47</b>
<b>Divers</b>	627 - services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	0,00
	62876 - au GFP de rattachement	16 000,00	17 863,15	11,64
	62878 - autres organismes	49 100,00	50 000,00	1,83
	6288 - autres services extérieurs	150,00	150,00	0,00
<b>Total Divers</b>		<b>66 250,00</b>	<b>69 013,15</b>	<b>4,17</b>
<b>Primes d'assurances</b>	6161 - multirisques	65 794,26	72 234,80	9,79
<b>Total Primes d'assurances</b>		<b>65 794,26</b>	<b>72 234,80</b>	<b>9,79</b>
<b>Frais liés aux Ressources Humaines</b>	6182 - documentation générale	7 685,00	6 426,00	-16,38
	6184 - organismes de formation	38 700,00	30 500,00	-21,19
	6185 - frais de colloques et séminaires	200,00	200,00	0,00
	6225 - indemnités aux régisseurs	1 500,00	1 500,00	0,00
	6251 - voyages et déplacements	3 700,00	6 200,00	67,57
	6255 - frais de déménagement	1 000,00	1 000,00	0,00
	6256 - missions	1 400,00	0,00	-100,00
<b>Total Frais liés aux Ressources Humaines</b>		<b>54 185,00</b>	<b>45 826,00</b>	<b>-15,43</b>
<b>Frais de télécommunication</b>	6262 - frais de télécommunications	53 000,00	54 000,00	1,89
<b>total frais de télécommunication</b>		<b>53 000,00</b>	<b>54 000,00</b>	<b>1,89</b>
<b>Impôts</b>	63512 - taxes foncières	31 750,00	30 000,00	-5,51
	63513 - autres impôts locaux	4 790,00	4 000,00	-16,49
	6354 - droits d'enregistrement et de timbre	70,00	0,00	-100,00
	6355 - taxes et impôts sur les véhicules	0,00	250,00	-
	637 - autres impôts & taxes	14 000,00	14 000,00	0,00
<b>Total Impôts</b>		<b>50 610,00</b>	<b>48 250,00</b>	<b>-4,66</b>
<b>Frais d'affranchissement</b>	6261 - frais d'affranchissement	35 750,00	30 750,00	-13,99
<b>total frais d'affranchissement</b>		<b>35 750,00</b>	<b>30 750,00</b>	<b>-13,99</b>
<b>Concours divers (cotisations...)</b>	6281 - concours divers (cotisations...)	22 703,18	21 186,63	-6,68
<b>Total Concours divers (cotisations...)</b>		<b>22 703,18</b>	<b>21 186,63</b>	<b>-6,68</b>
<b>Total général</b>		<b>3 514 963,70</b>	<b>3 545 026,54</b>	<b>0,86</b>